



Formation spécifique de l'Ecole doctorale de Droit de Normandie

9 mars 2020

Université Caen Normandie, UFR de Droit, AES et Administration publique, Campus 1, bât. D, salle du Belvédère (4^e étage)

10h – 13h : Conférence de méthode : « Le droit constitutionnel »

Dominique ROUSSEAU, Professeur émérite de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature

Les « Conférences de méthodes » sont données par des spécialistes reconnus d'une matière, afin de permettre aux doctorants de cerner les enjeux propres à cette matière.

Déjeuner libre

14h30 – 16h30 : Table ronde de présentation de l'ouvrage "Réclamer en démocratie" (dir. Dominique Rousseau, Mare et Martin, 2020)

en présence de Dominique ROUSSEAU (Professeur émérite de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne) ; Julien Jeanneney (Professeur de droit public, Université de Strasbourg) ; Eleonora Bottini (Professeure de droit public, Université de Caen Normandie)

Cette table ronde a pour vocation de présenter l'ouvrage en objet sous deux angles différents et complémentaires : un angle méthodologique, d'abord, car l'ouvrage est le fruit d'un travail collectif de deux ans ayant réunis doctorants, maîtres de conférences et professeurs de l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de La Sorbonne (ISJPS). Il s'est agit de construire l'objet de la "réclamation" en droit et ensuite de se répartir le travail de rédaction, qui a été également suivi collectivement.

Un angle relatif au fond de l'ouvrage, ensuite, afin de montrer les conclusions qu'il est possible de tirer de l'étude de cet objet étrange, à l'apparence peu juridique, qu'est la réclamation, qui s'avère être au cœur des problématiques de la démocratie représentative contemporaine.



« Arrêtez de réclamer sans arrêt ! On est en démocratie quand même, pas en dictature ! Si vous n'êtes pas content, allez voter ! » Cette sentence traduit le sens commun politique : en démocratie, il n'y aurait pas de place pour la réclamation ou, plus exactement, la démocratie devrait à la réclamation un seul moyen de s'exprimer : le vote.

Pourtant, il existe d'autres formes de réclamation – la pétition, la manifestation, le recours au juge, la résistance à la loi... – qui permettent aux citoyens de garder l'œil sur leurs représentants et, le cas échéant, de réclamer contre eux.

Pourquoi déclarer des droits, demandaient les révolutionnaires de 1789 ? Pour servir de fondements aux « réclamations des citoyens », ont-ils répondu. Réclamer en démocratie, c'est la poétique de la démocratie.

Sous la direction
de Dominique Rousseau

Réclamer en démocratie

Vol. 53

mare & martin
Collection de l'Institut des sciences juridique
et philosophique de la Sorbonne



Rappel : ces conférences comptent dans le nombre d'heures de formation indispensables à la validation du doctorat.